

## Suède

où nous en sommes. Puissions-nous donc ne pas oublier la grande dette de reconnaissance contractée par notre société envers les pouvoirs publics suédois et la nation suédoise.

« En vous renouvelant, à vous tous qui vous êtes assemblés ici, mon salut de bienvenue, je déclare ouvertes les délibérations du Congrès.

« Que le Très-Haut daigne accorder aux peuples la sagesse et la force nécessaires pour dissiper l'esprit de discorde et les ténèbres qui continuent de planer sur nous. Plus d'amour, plus de lumière sur le monde et de paix sur la terre, tel est notre espoir et notre prière. Que Dieu étende enfin sur notre pays bien-aimé sa main protectrice et bénisse spécialement l'œuvre qui nous incombe. J'ai dit. »

## Suisse

### **Assemblée annuelle de la Croix-Rouge suisse 16-17 juin 1923.**

Le 16 juin les délégués de 32 sections de la Croix-Rouge suisse se sont réunis à Lausanne, puis le dimanche à Chillon et Vevey, à l'occasion de l'assemblée annuelle que la Section vaudoise, présidée par le Dr André Guisan, s'était chargée d'organiser.

Le 17 juin, au château de Chillon, a eu lieu l'assemblée générale sous la présidence du colonel Bohny, président du comité de direction. Il prononce l'éloge funèbre du lieutenant-colonel Schenker, d'Aarau, qui fut un sociétaire magnifiquement dévoué et un actif membre de la Direction générale.

M. Ruprecht, avocat à Berne, caissier central, donne lecture des comptes de l'exercice 1922. Les comptes de gestion récapitulent aux recettes fr. 160,377.02 et aux dépenses 167,077.81. Il y a donc un déficit de fr. 6,700.79, couvert par le compte du capital. Le 31 décembre 1921, la fortune de la Société était de fr. 750,059.40.

L'assemblée vote ensuite le budget pour 1924, qui prévoit

# Suisse

fr. 186,000 aux recettes et fr. 227,790 aux dépenses. Le pasteur Herzog (Jura-Bernois) insiste pour l'extension de la propagande. La Croix-Rouge, selon lui, n'est pas encore suffisamment connue. Le colonel Bohny fait observer que le recrutement des membres et la propagande dépendent avant tout des sections.

Le conseiller national D<sup>r</sup> Von Matt est élu membre de la Direction, succédant ainsi à feu le D<sup>r</sup> Schenker.

On entend ensuite un rapport du colonel D<sup>r</sup> Kohler (Lausanne) sur l'organisation de l'école d'infirmières pour la Suisse romande. Il s'agit de la « Source » qui a été réorganisée en 1922. Placée désormais sous le patronage de la Croix-Rouge suisse, la « Source » prendra le nom d'*Ecole romande de gardes-malades de la Croix-Rouge*. La convention est faite pour 2 ans, à titre d'essai ; elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1923.

Le D<sup>r</sup> Ischer, secrétaire central, exposa le projet de simplification des périodiques de la Croix-Rouge. Les *Blätter für Krankenpflege* deviendront bilingues et mensuelles. La *Croix-Rouge* et la *Rote Kreuz* fusionnent pour devenir journal mensuel et bilingue aussi. Enfin les Samaritains recevront un journal hebdomadaire à un prix très modique.

Le projet de transformation des périodiques est admis.

Olten est choisi comme lieu de la prochaine assemblée générale,

Enfin l'on entend une communication du D<sup>r</sup> Ischer sur l'œuvre de secours de la Croix-Rouge suisse à Tsaritzine. Qu'il suffise de dire ici que les derniers membres du personnel de secours quittaient Tsaritzine pour la Suisse à l'heure même où l'assemblée de Chillon tenait ses assises. La famine a fortement diminué et... la caisse spéciale est vide. La mortalité est tombée dans les hôpitaux de 50% à 1% ! Ce chiffre se passe de commentaires. Le matériel sanitaire restera en Russie comme cadeau de la Croix-Rouge suisse.

Sur la proposition du pasteur Herzog, une adresse de reconnaissance est votée au dévoué et héroïque personnel de l'expédition qui va rentrer au pays <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. *Bulletin international*, n<sup>o</sup> d'avril 1923, p. 447.